

avec une rétribution de dix ducats par mois¹, ce qui n'était pas brillant. Mais quatre mois plus tard, c'est à dire en automne 1834, Pešacov est invité à se rendre à Bucarest pour occuper une situation d'avocat auprès du Haut Divan Criminel, payé avec 500 lei par mois². La malchance veut qu'avant qu'il n'arrive à Bucarest, cette situation soit occupé par un autre, un certain Zotiović. C'est alors que Štirbei lui promet de le faire nommer « traducteur de documents avec un salaire de l'État ». « Me rejoignant de cela — écrit-il — je suis resté en arrière d'une part avec mes dépenses à l'auberge et avec le va-et-vient de chaque jour, battant le pavé des rues, par la pluie et la boue, par l'orage et la poussière, par les tourments de neige et les grands froids »³.

A Bucarest, dans l'attente de sa nomination, Pešacov ne cesse pas de se plaindre au consulat autrichien, montrant que la seule manière de clôre à jamais son procès était de faire venir devant l'instance judiciaire l'intrépide Zachariano⁴.

Ce sera seulement en 1834 que Pešacov rentrera dans la possession de sa vigne et le procès avec Zachariano pour le paiement des sommes que celui-ci lui devait aller durer encore. Habitent maintenant à Bucarest, le poète n'est plus à même de s'occuper de son bien et il en confie la gérance à son frère Tacul, qui vivait à Craiova⁵, et à Iacov Liubić et Costaki Petrović. Mais ses hommes de confiance ne s'acquittaient pas consciencieusement de leur tâche, ils ne répondraient pas à ses lettres et n'arrivaient pas à vendre ses vins. Mis au courant par Kipilovski, Beron répond à celui-ci qu'il est singulier de voir les vins restés invendus cette année où ils ont été en tel honneur. Et il ajoute qu'il est encore temps de les placer, pourvu que quelqu'un se donne « vraiment » la peine d'entreprendre les démarches nécessaires auprès des marchands de vins et des aubergistes. Malgré tous ces ennuis, Pešacov recevait cependant quelques redevances de sa vigne; c'est ce qui justifie

¹ Il y était au début de juillet 1834. Les copies des documents traduits se trouvent à la Bibliothèque de l'Académie (doc. LXXVI/27 sq.).

² Cf. sa lettre à Barbu Štirbei, du 30 novembre 1837, MSS. 1276, ff. 66—69^v.

³ La lettre susmentionnée, adressée à Constantin Bălăceanu, *l. cit.*, f. 72 sq. En décembre 1835 il était hébergé « dans les maisons de Teohari Dimitriu, dans la rue Covaci, près de Curtea Veche » (Bibliothèque de l'Académie, Doc. LXXVI/41).

⁴ Celui-ci, ayant quitté Vidin, était venu à Bucarest, à « l'auberge de Constantin Vodă », où il attendait sa nomination comme trésorier au débarcadère de Giurgiu (Bibliothèque de l'Académie, MSS. 1277, f. 44^v). Il semble que cette fois-ci Pešacov arrive à le faire appeler, vers la fin de novembre, devant le consul. Zachariano s'engage devant témoins de liquider les comptes et de payer enfin tout son dû à Pešacov. Mais dans une nouvelle plainte qu'il adresse à Timoni le 15 décembre 1834, le poète écrivait : « Hier encore, rencontrant Zachariano dans la rue Mogoșoaia et lui reprochant son manque de parole », celui-ci lui a répondu avec raillerie qu'il avait oublié d'écrire à Craiova, mais qu'il partira en personne dans quelques jours pour se faire rendre les comptes de la vigne. « Je fus stupéfait — dit Pešacov — de le voir me persifler une fois de plus sous les murs mêmes de l'honorables agence K.K., dans leur ombre ! ». En vain se plaignit-il encore à Timoni, qui l'avait assuré que l'Aga ne permettra pas à Zachariano de quitter Bucarest avant de liquider ses comptes avec lui, Pešacov. Zachariano se vanta ouvertement qu'il n'y aura pas de réconciliation entre eux, qu'il prolongera le procès jusqu'à 20 ans, même s'il lui faudra dépenser 1000 ou 2000 lei par an (*Ibidem*, f. 45).

⁵ Cf. la lettre de Pešacov à son « patron » Štirbei, MSS. 1276, f. 66—69^v.